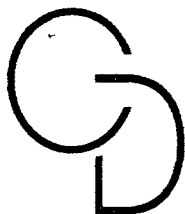
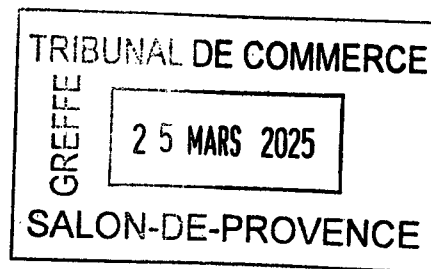


Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 25/03/2025 - B2025/000987 - 2014 B 00877 - 807 528 336 - 2CNV



CABINET DESBROSSE
Société d'expertise comptable

siège à l'adresse ci-dessus inscrite
au tableau de l'Ordre des experts
comptables de Marseille (O.E.A.C.A.)



COMPTES ANNUELS

Du 01/10/2023 30/09/2024

SARL 2CNV

45 Cours Camille Pelletan

13300 SALON DE PROVENCE

certifié conforme à l'original



CABINET DESBROSSE
Société d'expertise comptable

Société à responsabilité limitée inscrite
au tableau de l'Ordre des experts
comptables de Marseille - PACA

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL 2CNV
45 Cours Camille Pelletan
13300 SALON DE PROVENCE

relatifs à l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	216 653 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	325 321 Euros
- Résultat net comptable,	6 320 Euros

Fait à SALON DE PROVENCE
Le 21/11/2024

CONESA Jessica
COLLABORATRICE COMPTABLE

Cécile DESBROSSE
EXPERT COMPTABLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	145 000		145 000	145 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	63 193	62 680	514	785	271	34.54
	Autres immobilisations corporelles	25 979	16 589	9 390	12 111	2 720	22.46
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	234 172	79 268	154 904	157 896	2 992	1.89	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	19 500		19 500	11 200	8 300	74.11
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 700		2 700	1 200	1 500	125.00
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	471		471	1 964	1 493	76.01
	Autres créances	7 743		7 743	2 495	5 248	210.35
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	31 335		31 335	59 010	27 675	46.90	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	61 749		61 749	75 869	14 120	18.61	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	295 921	79 268	216 653	233 765	17 112	7.32	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000		10 000			
	Réserves						
	Réserve légale	1 000		1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	166 548		134 474		32 075	23.85
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 320		32 075		25 755	80.30
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	183 869		177 548		6 320	3.56
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	100		100			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 257		18 161		6 904	38.02	
Dettes fiscales et sociales	21 428		37 956		16 528	43.55	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	32 785		56 216		23 432	41.68
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	216 653		233 765		17 112	7.32

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

32 785 56 216

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS COMMERCIAL	145 000	145 000		
FONDS COMMERCIAL	145 000	145 000		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	514	785	271	34.54
MATÉRIEL INDUSTRIEL	61 659	61 659		
OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 534	1 463	71	4.83
AMORT. MATÉRIEL INDUSTRIEL	61 659	61 551	109	0.18
AMORT. OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 020	787	233	29.60
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 390	12 111	2 720	22.46
INSTALL GÉNÉRALES, AGENCEMENTS	19 858	18 828	1 030	5.47
MATÉRIEL DE TRANSPORT	5 025	9 579	4 554	47.54
MOBILIER	1 097		1 097	
AMORT. INSTALL GÉNÉRALES, AGEN	14 465	12 476	1 989	15.94
AMORT. MATÉRIEL DE TRANSPORT	1 983	3 820	1 837	48.09
AMORT. MOBILIER	141		141	
Total II	154 904	157 896	2 992	1.89
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	19 500	11 200	8 300	74.11
MATIERES PREMIÈRES(ET FOURNIT)	12 500	8 000	4 500	56.25
EMBALLAGES	7 000	3 200	3 800	118.75
MARCHANDISES	2 700	1 200	1 500	125.00
STOCKS DE MARCHANDISES	2 700	1 200	1 500	125.00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	471	1 964	1 493	76.01
CLIENTS	471	1 964	1 493	76.01
AUTRES CREANCES	7 743	2 495	5 248	210.35
FOURNISSEURS	630	469	161	34.23
FOURNISSEURS ACOMPTE SUR FACT		360	360	100.00
PRODUITS À RECEVOIR	540		540	
ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	4 671		4 671	
T.V.A. SUR IMMOBILISATIONS	14		14	
T.V.A. S AUTRE BIEN ET SERVICE	831	1 103	271	24.62
CRÉDIT DE T.V.A. À REPORTER	57		57	
TVA DEDUCT. INTRACOM		378	378	100.00
TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE		19	19	100.00
PRODUITS À RECEVOIR	1 000	167	833	500.02
DISPONIBILITES	31 335	59 010	27 675	46.90
BANQUES	31 066	58 662	27 596	47.04
CAISSE	268	348	79	22.79
Total III	61 749	75 869	14 120	18.61
TOTAL GENERAL	216 653	233 765	17 112	7.32

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	10 000		10 000	
CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	10 000		10 000	
RESERVE LEGALE	1 000		1 000	
RÉSERVE LÉGALE	1 000		1 000	
AUTRES RESERVES	166 548		134 474	32 075 23.85
AUTRES RÉSERVES	166 548		134 474	32 075 23.85
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	6 320		32 075	25 755 80.30
Total I	183 869		177 548	6 320 3.56
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	100		100	
C/C VIERNE CHRISTOPHE	100		100	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	11 257		18 161	6 904 38.02
FOURNISSEURS	11 060		17 645	6 585 37.32
FOURNISS FACTURE NON PARVENUE	197		516	319 61.87
DETTES FISCALES ET SOCIALES	21 428		37 956	16 528 43.55
RÉMUN. NALBE EMILIE	1 647		1 381	266 19.24
RÉMUN. BICHERON NADINE	8		8	
Rémun. PEYTOUREAU NICOLAS	118		118	
Rémun. BOCH IRINA	118		118	
Rémun. BERTHELOT ARTHUR	448		746	298 39.91
Rémun. SAADA CAMELIA	476			476
DETTES PROV. CONGÉS À PAYER	2 559		3 123	564 18.07
SÉCURITÉ SOCIALE	8 534		10 684	2 150 20.12
URSSAF - SOLDE TA	26		26	0 0.84
COTISATIONS RETRAITE	301		308	7 2.22
COTISATIONS PRÉVOYANCE	225		226	1 0.51
COTISATIONS SANTÉ	158		139	19 13.69
CHGES SOCIALES CONGÉS À PAYER	511		669	157 23.53
AUTRES CHARGES À PAYER	4 746		7 715	2 969 38.48
PRELEVEMENT A LA SOURCE	7			7
ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE			566	566 100.00
T.V.A. DUE INTRACOMMUNAUTAIRE			378	378 100.00
T.V.A. À DÉCAISSER			242	242 100.00
CHARGES À PAYER	1 247		1 211	36 2.97
ASSOCIÉS DIVIDENDES À PAYER	300		10 300	10 000 97.09
Total IV	32 785		56 216	23 432 41.68
TOTAL GENERAL	216 653		233 765	17 112 7.32

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	31 208		31 208	31 639		431	1.36
Production vendue de biens	294 114		294 114	326 522		32 408	9.93
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	325 321		325 321	358 161		32 839	9.17
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				1 553		1 553	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 667	5 333		2 667	50.00
Autres produits			7	9		2	23.44
Total des Produits d'exploitation (I)			327 995	365 056		37 061	10.15
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			4 398	7 247		2 849	39.32
Variation de stock (marchandises)			1 500	900		2 400	266.67
Achats de matières premières et autres approvisionnements			92 453	98 679		6 226	6.31
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			8 300	1 700		6 600	388.24
Autres achats et charges externes *			60 235	59 945		290	0.48
Impôts, taxes et versements assimilés			9 811	11 713		1 902	16.24
Salaires et traitements			97 066	87 984		9 082	10.32
Charges sociales			60 827	56 638		4 189	7.40
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 389	5 051		662	13.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			11	9		2	24.31
Total des Charges d'exploitation (II)			319 390	326 466		7 076	2.17
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			8 605	38 591		29 985	77.70
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		8 605		38 591	29 985	77.70
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		16		6	10	178.26
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		800		372	428	115.03
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		816		378	438	115.99
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		816		378	438	115.99
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		1 469		6 138	4 669	76.07
Total des produits (I+III+V+VII)		327 995		365 056	37 061	10.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		321 675		332 982	11 307	3.40
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		6 320		32 075	25 755	80.30

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 4 534 8 087

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET DESBROSSE

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	31 208		31 639		431	1.36
VENTES REVENTE	2 954		3 564		611	17.13
VENTES ALCOOL	1		9		8	89.86
VENTES FABRICATION GLACE	9 683		10 096		413	4.09
VENTES THÉ	9 403		8 786		617	7.02
VENTES CORNET	20		17		3	16.81
VENTES VIÊNNOISERIE	9 148		9 167		19	0.21
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	294 114		326 522		32 408	9.93
VENTES PÂTISSERIE	219 647		236 592		16 945	7.16
VENTES TRAITEUR	21 608		36 597		14 989	40.96
VENTES CONFISERIE	9 502		8 932		570	6.38
VENTES CHOCOLAT	43 358		44 401		1 044	2.35
Chiffre d'affaires NET	325 321		358 161		32 839	9.17
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			1 553		1 553	100.00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS			1 553		1 553	100.00
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	2 667		5 333		2 667	50.00
TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION	2 667		5 333		2 667	50.00
AUTRES PRODUITS	7		9		2	23.44
PRODT DIVERS GESTION COURANTE	7		9		2	23.44
Total des Produits d'exploitation	327 995		365 056		37 061	10.15
ACHATS DE MARCHANDISES	4 398		7 247		2 849	39.32
ACHATS DE MARCHANDISES	4 398		7 247		2 849	39.32
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	1 500		900		2 400	266.67
VARIATION STOCKS MARCHANDISES	1 500		900		2 400	266.67
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	92 453		98 679		6 226	6.31
ACHATS STOCKÉS MATIÈRES PREM.	80 318		84 712		4 395	5.19
EMBALLAGES	12 099		13 930		1 831	13.15
FRAIS ACCESSOIRES AUX ACHATS	51		50		1	2.00
RABAIS, REMISES ET RISTOURNES	14		13		1	9.86
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	8 300		1 700		6 600	388.24
VARIATION STOCKS MATIÈRES	4 500		1 000		3 500	350.00
VARIATION STOCKS AUTRES APPRO.	3 800		700		3 100	442.86
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	60 235		59 945		290	0.48
FOURNITURES NON STOCKABLES-EAU	10 349		9 110		1 239	13.60
FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	4 864		2 722		2 142	78.71
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	279		363		84	23.04
CRÉDITBAIL MOBILIER	4 534		8 087		3 553	43.94
LOCATIONS IMMOBILIÈRES	24 501		20 800		3 701	17.79
LOCATIONS MOBILIÈRES	356		309		47	15.15
CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.			1 031		1 031	100.00
SUR BIENS IMMOBILIERS	142		816		674	82.61
SUR BIENS MOBILIERS	898		1 452		554	38.16
PRIMES D'ASSURANCES RCP LOCAL	3 108		2 919		189	6.49
PERSONNEL EXTÉRIEUR À ENTREPR.			1 233		1 233	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2024 12	30/09/2023 12	Euros	%
HONORAIRES	4 417	4 488	71	1.58
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	43	49	6	13.18
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS	510	510		
CADEAUX À LA CLIENTÈLE		8	8	100.00
TRANSPORTS SUR ACHATS	57	49	8	15.49
VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	1 912	1 377	536	38.91
RÉCEPTIONS	39	146	106	73.07
FRAIS POSTAUX		17	17	100.00
FRAIS TÉLÉCOMMUNICATIONS	1 655	1 566	90	5.73
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	2 570	2 894	324	11.19
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	9 811	11 713	1 902	16.24
TAXE D'APPRENTISSAGE	0	6	6	103.91
FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	234	456	222	48.71
CFE	1 650	1 580	70	4.45
AUTRES IMPÔTS LOCAUX	1 237	616	621	100.77
CSG DÉDUCTIBLE	4 689	6 348	1 659	26.13
CSG NON DÉDUCTIBLE	2 001	2 707	706	26.08
SALAIRES ET TRAITEMENTS	97 066	87 984	9 082	10.32
RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL	49 631	46 650	2 981	6.39
CONGÉS PAYÉS	564	1 101	1 666	151.24
INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS		233	233	100.00
RÉMUNÉRATION MR NALBE	24 000	20 000	4 000	20.00
RÉMUNÉRATION MR VIERNE	24 000	20 000	4 000	20.00
CHARGES SOCIALES	60 827	56 638	4 189	7.40
COTISATIONS À L'URSSAF	5 193	5 644	451	7.99
COTISATIONS PRÉVOYANCE SANTÉ	1 234	1 112	123	11.02
COTISATION CAISSES DE RETRAITE	1 560	1 663	103	6.19
CHARGES SOCIALES CONGÉS PAYÉS	157	127	285	223.63
COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	27 516	25 774	1 742	6.76
COTIS. OBLIGATOIRE MR VIERNE	7 876	9 609	1 733	18.04
COTIS. OBLIGATOIRES MR NALBE	12 782	8 403	4 379	52.11
COTIS. MADELIN SANTÉ MR NALBE	1 003	947	56	5.91
COTIS. MADELIN PREV MR NALBE	1 674	1 325	349	26.34
COTIS. MADELIN PREV MR VIERNE	1 772	1 684	88	5.20
MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	375	351	24	6.84
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	4 389	5 051	662	13.11
DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	4 389	5 051	662	13.11
AUTRES CHARGES	11	9	2	24.31
CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	11	9	2	24.31
Total des Charges d'exploitation	319 390	326 466	7 076	2.17
Résultat d'exploitation	8 605	38 591	29 985	77.70
Résultat courant avant impôts	8 605	38 591	29 985	77.70
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	16	6	10	178.26
PÉNALITÉ, AMENDE FISC. PÉNALITÉ		6	6	100.00
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLE	16		16	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2024 12	30/09/2023 12	Euros	%
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	800	372	428	115.03
VALEUR COMPTA ÉLT ACTIF CÉDÉ	800	372	428	115.03
Total des Charges exceptionnelles	816	378	438	115.99
Résultat exceptionnel	816	378	438	115.99
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 469	6 138	4 669	76.07
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 469	6 138	4 669	76.07
Total des produits	327 995	365 056	37 061	10.15
Total des charges	321 675	332 982	11 307	3.40
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	6 320	32 075	25 755	80.30

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102023	et clos le	30092024	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL 2CNV			45 Cours Camille Pelletan		
SIRET	8 0 7 5 2 8 3 3 6 0 0 0 1 7	13300 SALON DE PROVENCE			
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées PATISSERIE CONFISERIE CHOCOLATERIE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 15%	9 790	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit
--------------------------	-------	--	-----------------------------------	---	---------

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: CABINET DESBROSSE 226 Boulevard de la Républiq 13300 SALON DE PROVENCE Tél: 04.90.53.44.02	Nom et adresse du conseil: Tél:
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant: Date: 04/12/2024 Lieu: SALON DE PROVENCE Qualité et nom du signataire: NALBE CHARLES - VIERNE CHRISTOPHE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature: CO-GERANTS
Examen de conformité fiscale (ECF)	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2024

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	1	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	3	Montant des sommes versées :		
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.						à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
					Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
					5	6	7	8
VIERNE CHRISTOPHE GERANT RUE DE COURTINE ZAC LES ETANGS 13920 ST MITRE LES REMPARTS	500	2023	6 000					
VIERNE CHRISTOPHE GERANT RUE DE COURTINE ZAC LES ETANGS 13920 ST MITRE LES REMPARTS	500	2024	18 000					
NALBE CHARLES GERANT BASTIDE LEYDET 13250 CORNILLON CONFoux	500	2023	6 000					
NALBE CHARLES GERANT BASTIDE LEYDET 13250 CORNILLON CONFoux	500	2024	18 000					

K DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	40 748		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise SARL 2CNV Néant *

Adresse de l'entreprise 45 Cours Camille Pelletan 13300 SALON DE PROVENCE

Numéro SIRET * 8 0 7 5 2 8 3 3 6 0 0 0 1 7 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>3 0 0 9 2 0 2 4</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 0 0 9 2 0 2 3</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	145 000	012		145 000	145 000
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	89 172	030	79 268	9 904	12 896
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	234 172	048	79 268	154 904	157 896
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	19 500	052		19 500	11 200
	Marchandises *	060	2 700	062		2 700	1 200
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés*	068	471	070		471	1 964
	Autres * (3)	072	7 743	074		7 743	2 495
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	31 335	086		31 335	59 010
	Charges constatées d'avance *	092		094			
		Total II	096	61 749	098		61 749
	Total général (I+II)	110	295 921	112	79 268	216 653	233 765
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			10 000		10 000
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			1 000		1 000
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			166 548		134 474
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136			6 320		32 075
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142			183 869	
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés	166			11 257		18 161
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169			21 428		37 956
	Comptes courants d'associés	173			100		100
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
		Total III	176			32 785	
	Total général (I + II + III)	180			216 653		233 765
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		2 197
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SARL 2CNV

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
		13 0 0 9 2 0 2 4		13 0 0 9 2 0 2 3			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	31 208	31 639	
	Production vendue biens	215		214	294 114	326 522	
	services *	217		218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226		1 553	
	Autres produits			230	2 674	5 343	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	327 995	365 056
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	4 398	7 247	
	Variation de stock (marchandises) *			236	(1 500)	900	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	92 453	98 679	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	(8 300)	(1 700)	
	Autres charges externes * : dont crédit bail : - mobilier 4 534 - immobilier			242	60 235	59 945	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 650)	243	1 650	244	9 811	11 713	
	Rémunérations du personnel *			250	97 066	87 984	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	60 827	56 638	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)	255		254	4 389	5 051	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	259		262	11	9	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	319 390	326 466	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	8 605	38 591	
Produits financiers (III)				280			
Produits exceptionnels (IV)				290			
Charges financières (V)				294			
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347	347		300	816	378	
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) 348	348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	1 469	6 138	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	6 320	32 075	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	6 320	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	1 469		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés 247	247		330	2 001		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Déductions	Entreprise nouvelles (44. septies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44 septies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies) 138		342	
	Reprise d'entreprises en diff. EUI (44. septies) 981	Jeune entreprise innovante (44. septies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 42 duodécies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septies) 992		350	
	Divers ZFANG (44 quaterdecies) 345	Investissements et souscriptions outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Zone de développement prioritaire (44 septies) 993			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	9 790	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	9 790	372	

Désignation de l'entreprise : SARL 2CNV

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	145 000	402		404		406	145 000	145 000	
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	63 123	442	71	444		446	63 193	63 193	
	Installations générales agencements divers	450	18 828	452	1 030	454		456	19 858	19 858	
	Matériel de transport	460	9 579	462		464	4 554	466	5 025	5 025	
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 097	474		476	1 097	1 097	
	Immobilisations financières	480		482		484		486			
	TOTAL	490	236 529	492	2 197	494	4 554	496	234 172	234 172	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
	Fonds commercial	495		497		498		499	
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	62 338	532	342	534		536	62 680
	Installations générales, aménagements divers	540	12 476	542	1 989	544		546	14 465
	Matériel de transport	550	3 820	552	1 917	554	3 754	556	1 983
	Autres immobilisations corporelles	560		562	141	564		566	141
	TOTAL	570	78 634	572	4 389	574	3 754	576	79 268

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	
	VELO ELECTRIQUE TR		BROUETTE A MOTEUR			
	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme *	Long terme						
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
①	②	③	④	⑤								
1	3 333	2 670	663		(663)							
2	1 221	1 084	137		(137)							
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	4 554	580	3 754	582	800	584	586	(800)	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590		583		594	595	
TOTAL					596	(800)	585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL 2CNV

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602	604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603	605		607
	Autres provisions réglementées	610		612	614		616
Provisions pour risques et charges		620		622	624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632	634		636
	Sur stocks et en cours	640		642	644		646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	654		656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662	664		666
TOTAL		680		682	684		686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés	983
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	Déficits reportables	984
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	Déficits de l'exercice	860
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		4 448
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380		20 658
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374		20 583
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378		14 930
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatrx

5

Désignation de l'entreprise : SARL 2CNV				Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : 01/10/2023		et clos le : 30/09/2024		Durée en nombre de mois		
				1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :				376	2	
dont apprentis				657	1	
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	325 321	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
TOTAL 1				106	325 321	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	7	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Variation positive des stocks				111	9 800	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	2 667	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144	12 474	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)						
Achats				121	112 343	
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	15 352	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	11	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	127 706	
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137	210 089
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	210 089	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	325 321	Effectifs au sens de la CVAE *		
				023	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026		
Période de référence		024	01/01/2023	160	31/12/2023	
Date de cessation				186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
 * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt
[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE [3 0 0 9 2 0 2 4]

N° SIRET [8 0 7 5 2 8 3 3 6 0 0 0 1 7]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SARL 2CNV]

ADRESSE (voie) [45 Cours Camille Pelletan]

CODE POSTAL [13300] VILLE [SALON DE PROVENCE]

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom de famille [VIERNE] Prénom(s) [CHRISTOPHE]

Nom d'usage [] % de détention [50.00] Nb de parts ou actions [500]

Naissance : Date [261070] N° Département [13] Commune [MARTIGUES] Pays []

Adresse : N° [] Voie [RUE DE COURTINE]

Code postal [13920] Commune [ST MITRE LES REMPARTS] Pays []

Titre (2) [] Nom de famille [NALBE] Prénom(s) [CHARLES]

Nom d'usage [] % de détention [50.00] Nb de parts ou actions [500]

Naissance : Date [101279] N° Département [13] Commune [AIX EN PROVENC] Pays []

Adresse : N° [] Voie [BASTIDE LEYDET]

Code postal [13250] Commune [CORNILLON CONFOUX] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	471	471	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	540	540	
Impôts sur les bénéfices	4 671	4 671	
Taxe sur la valeur ajoutée	902	902	
Divers état et autres collectivités publiques	1 000	1 000	
Débiteurs divers	630	630	
TOTAL	8 214	8 214	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	11 257	11 257		
Personnel et comptes rattachés	5 374	5 374		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 500	14 500		
Autres impôts taxes et assimilés	1 253	1 253		
Groupe et associés	400	400		
TOTAL	32 785	32 785		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	1 000			1 000

2CNV
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 €
SIEGE SOCIAL : 45 COURS CAMILLE PELLETAN-13300 SALON DE PROVENCE
RCS : SALON DE PROVENCE 807 528 336

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 MARS 2025

L'an deux mille vingt cinq,
Et le sept mars à 16 heures,

Les associés de la société 2CNV, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, divisé en 1 000 parts sociales de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social 45 Cours Camille Pelletan à SALON DE PROVENCE, d'un commun accord.

Sont présents les associés suivants :

- M. Charles NALBE, propriétaire de 500 parts, ci..... 500
- M. Christophe VIERNE, propriétaire de 500 parts, ci..... 500

Total : _____
1 000 parts

L'assemblée réunissant la totalité des parts sociales peut valablement délibérer et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'assemblée est présidée par M. Charles NALBE, en sa qualité de co-Gérant.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée a été convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 ;

- rapport du Gérant sur les conventions visées à l'article L223.19 du Code de commerce ;
- approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la gérance ;
- affectation des résultats ;
- questions diverses ;

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- une copie de la lettre de convocation des associés ;
- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat) arrêtés au 30/09/2024 ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- le rapport du gérant sur les conventions réglementées ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée ;

Il précise que tous ces documents ont été adressés à la société et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée des rapports de la gérance.

Monsieur le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2024, approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans toutes ses parties, ainsi que le bilan et le compte de résultat se soldant par un bénéfice de 6 320 €.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance a été levée à 19 h 30, après rédaction du présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés présents.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the top.

2CNV
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 €
SIEGE SOCIAL : 45 COURS CAMILLE PELLETAN-13300 SALON DE PROVENCE
RCS : SALON DE PROVENCE 807 528 336

RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 MARS 2025

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2024**.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I/ PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Conformément aux dispositions légales, il a été fait application du nouveau plan comptable pour la présentation des comptes et des annexes.

1/ Au cours de ce deuxième exercice social qui a débuté le 1^{er} octobre 2023 et s'est clos le 30 septembre 2024, notre société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 325 321 €.

2/ Les charges d'exploitation se sont élevées à 319 390 €.

3/ Le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 8 605 €.

4/ Les charges financières se sont élevées à 0 €.

5/ le résultat courant avant impôt s'élève à 8 605 €.

6/ les charges exceptionnelles sont de 816 €.

VI/ EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE NOTRE RAPPORT A ETE ETABLI

NEANT

VII/ RESULTAT - AFFECTATION

Les comptes que nous vous présentons se traduisent par un bénéfice de 6 320 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- à la réserve légale : 0 € montant de 10% capital atteint fin exercice 2015

- totalité à la réserve ordinaire : 6 320 €

Total égal au bénéfice de l'exercice : 6 320 €

VIII/ PRESENTATION DES COMPTES

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Ces documents ont été établis conformément au décret n° 89-1020 du 29 novembre 1983 portant réforme des obligations comptables, des commerçants et des sociétés commerciales.

Il vous appartiendra, compte tenu des explications qui vous ont été fournies, de vous prononcer sur l'approbation des comptes qui vous sont présentés et donner quitus à la gérance pour l'exécution de son mandat durant la période du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions proposées.

LA GERANCE

2CNV
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 €
SIEGE SOCIAL : 45 COURS CAMILLE PELLETAN-13300 SALON DE PROVENCE
RCS : SALON DE PROVENCE 807 528 336

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 MARS 2025

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS VISEES
A L'ARTICLE L 223.19 DU CODE DE COMMERCE

En application de l'article L 223.19 du Code de Commerce, la gérance d'une société à responsabilité limitée doit présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et un gérant ou un associé, ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exerce une fonction de direction ou d'administration.

Au cours de l'exercice, aucune convention n'est intervenue ni s'est poursuivie.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'LA GERANCE'.